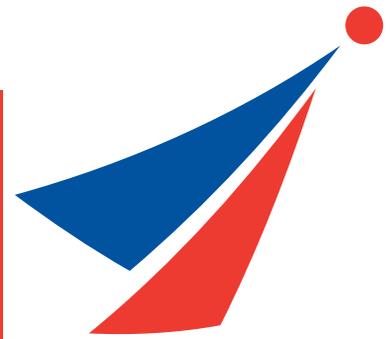


copesepb

Dialogue



www.copesepb.ca

Une publication du Syndicat canadien des employés et employés professionnels et de bureau (SEPB)

Été 2009

CONTINUER À DÉFINIR NOTRE AVENIR

Ensemble, aller de l'avant

A l'approche du congrès canadien du SEPB en 2010, de nombreuses sections locales, et les conseils, prennent des décisions importantes et se préparent à tenir leur congrès ou leur réunion annuelle.

Alors que nous entamons la deuxième moitié de 2009, de nombreuses sections locales et nos conseils régionaux de partout au Canada tenaient ou vont bientôt tenir leur congrès ou réunion annuelle. Certaines auront pour débat historique un projet de fusion entre elles. Tous, nous poursuivons notre travail pour consolider nos structures démocratiques et pour défendre nos membres en ces temps de défis économiques sérieux et sans précédent.

Jetons un oeil sur ce qui s'est passé et sur ce qui s'en vient au pays alors que le Syndicat national se prépare à tenir son troisième congrès triennal canadien du 11 au 13 juin, 2010 à Whistler en Colombie-Britannique.

Région 1

Des sections locales du SEPB-Québec ont déjà tenu leur congrès triennal. Les sections locales 573, 574 et 575 ont chacune eu leur congrès en mai. Celui du SEPB 573 (qui représente quelque 900 membres à l'emploi de la Commission de la Construction du Québec) avait pour thème « OuVert ». Plusieurs conférenciers invités ont abordé la question du



développement durable et de la crise économique. Un nouvel exécutif a été élu et le président de longue date Claude Paquet, qui prenait sa retraite l'an dernier et qui aujourd'hui travaille comme recruteur pour le SEPB-Québec, a reçu le titre de président honoraire à vie.

Le SEPB-574, une section locale diversifiée avec quelque 2 400 membres regroupés dans plus de 70 unités de négociation, a tenu son congrès triennal sous le thème « D'hier à aujourd'hui - un syndicalisme en mouve-



ment ». Les conférenciers ont parlé de l'histoire du mouvement syndical et des défis qui nous attendent de même que de l'actuel marasme financier. Les ateliers ont porté sur les moyens à prendre pour surmonter nos défis et sur les solutions à retenir. Des élections ont eu lieu pour les postes à l'exécutif et les rapports de comité et des résolutions ont été adoptés.

C'est sous le thème « Évoluer, c'est grandir » que le SEPB 575 tenait son congrès. Le SEPB 575 est la plus

importante section locale du SEPB-Québec représentant plus de 3 500 membres à l'emploi des institutions financières, des caisses populaires et caisses d'économie du Mouvement Desjardins. Un nouvel exécutif a été élu et la question de la crise économique a été abordée par les conférenciers invités. Les déléguées se sont penchées sur les moyens d'assurer la croissance de leur section locale. Elles ont aussi adopté une résolution d'urgence pour dénoncer l'intransigeance de Desjardins en matière d'équité salariale et pour lancer une bataille juridique et une campagne de publicité en appui aux demandes pour la réalisation immédiate de l'équité salariale. Desjardins est le plus gros employeur privé au Québec et le seul important employeur à défier la loi en refusant de réaliser l'équité salariale.



De nombreuses autres sections locales du SEPB-Québec tiendront leur congrès cet automne et le congrès triennal du SEPB-Québec aura lieu en octobre. Nous y attendons quelque 150 personnes déléguées qui décideront de la marche à suivre pour les trois prochaines années.

Région 2

Le 18 avril, la section locale 343 tenait son congrès biennal à Toronto. Le 343 est la section locale la plus importante du COPE Ontario avec ses quelque 1 600 membres regroupés dans 105 unités de négociation. La chef du NPD Ontario, Andrea Horwath, et le président de l'OFL, Wayne Samuelson, figuraient parmi les conférenciers invités. Un panel de discussion a porté sur l'impact de la crise économique, du rôle que les

Sommaire

Une économie au service du peuple
Page 2

Revoir la Loi sur l'assurance-emploi
Page 3

Dépistage des drogues au travail
Page 5

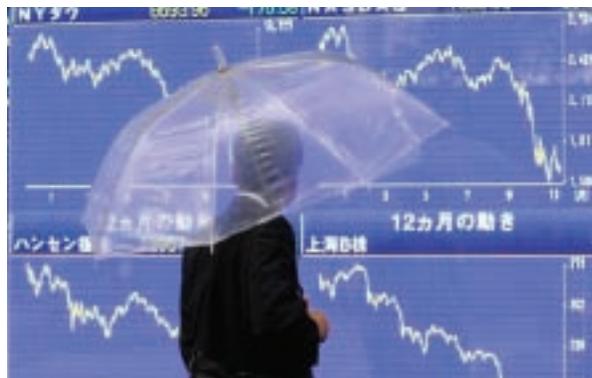
Rapports des régions
Pages 6 et 7

Suite en page 9

La crise économique s'aggrave

Il est temps de créer une économie au service du peuple

L'économiste des TCA Jim Standford écrivait dernièrement : « Il s'est évanoui ce beau rêve de « Liberté 55 » les pieds dans le sable des Bahamas. Il faudrait plutôt parler de « Liberté 75 » à préparer les burgers chez McDonald... J'ai un doctorat en économie, et plus j'en apprendis sur cette crise, plus mon inquiétude augmente. »



Dès la fin de 2008, il ne faisait absolument plus aucun doute que notre système économique était plongé dans une profonde crise. Depuis, ça va de mal en pis. Les gouvernements ont sabré les dépenses, détruit les programmes sociaux, imposent des limites aux prestations d'a-e et éliminent les services aux citoyens mais réussissent néanmoins à dénicher des milliards, voire des trillions, pour ces voraces que sont les banques, les compagnies d'assurances ou les entreprises inefficaces pour renflouer un système économique dysfonctionnel sans aucune garantie en retour.

Comment se fait-il que ces économistes et chefs d'entreprise à qui nous devons ce chaos soient toujours aux commandes ? Y en a-t-il encore parmi nous qui croit toujours en leurs connaissances ou qui pense qu'ils en ont ?

La facilité avec laquelle les nouvelles économiques se contredisent est horripilante. À preuve, ces trois titres que je lisais récemment dans le cahier « affaires » : « L'économie fauche 61 300 emplois en mars; des sommets qui rivalisent avec ceux de la récession du début des années '80 » immédiatement suivi par ces deux autres titres : « Les profits surprises de Wells Fargo poussent la bourse vers un nouveau sommet... surpassant aisément les prévisions des analystes », et « Les prix du pétrole s'enflamment suite aux derniers bilans ».

Dans le premier article, on apprenait que depuis octobre notre économie avait « perdu » 257 000 emplois, le secteur manufacturier 134 000 à lui seul, ce qui, en comparaison aux deux dernières récessions à leurs débuts est trois fois le rythme de détérioration. C'est le secteur privé qui a subi toutes les pertes d'emploi. Les chiffres sont en fait supérieurs. 79 500 pertes n'ont pas été compilées du fait de l'augmentation des emplois à temps partiel. 1,5 mil-

lion de Canadiens sont au chômage. Le président du CTC Ken Georgetti disait : « Les chiffres sont effrayants, mais ce qui est troublant c'est que le pourcentage de Canadiens au chômage qui reçoivent de l'a-e est en déclin... seulement 42,8% des Canadiens au chômage recevaient des prestations d'a-e en janvier. »

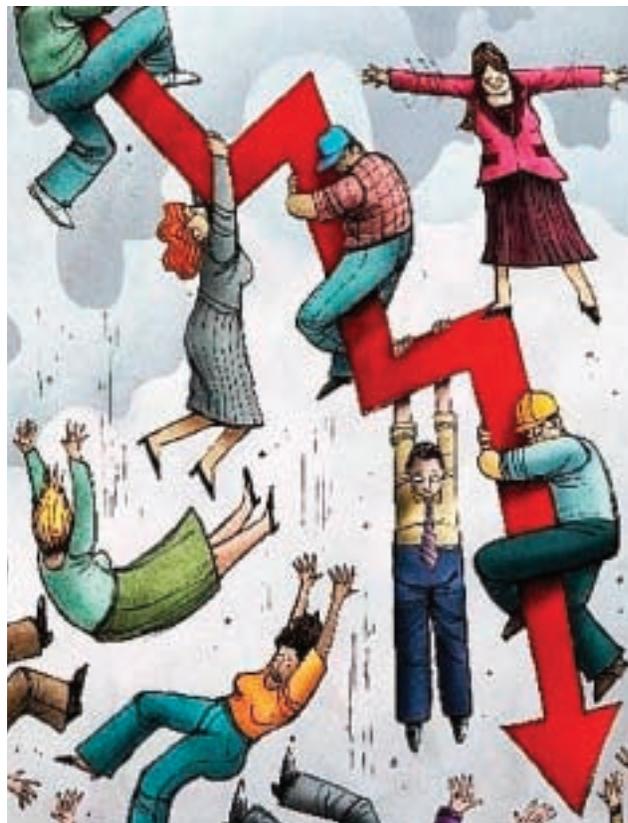
Le prix humain de la crise

Le côté humain de cette crise en particulier et de l'iniquité économique en général passe souvent inaperçu.

Une récente étude parue en Grande-Bretagne s'interroge : « L'iniquité serait-elle la cause de tous les maux ? » L'examen d'une série d'indicateurs nous apprend que l'injection de fonds supplémentaires n'arriveraient pas à régler les problèmes de la Grande-Bretagne, mais que le partage de la richesse le pourrait. Cette étude conclut que tous les problèmes sociaux depuis le crime violent jusqu'aux grossesses chez les adolescentes ont pour source l'iniquité économique.

Voyons leurs conclusions d'un peu plus près. L'hypothèse selon laquelle il faut pousser la prospérité des riches au maximum pour qu'elle finisse par profiter à tous, que la richesse rend les sociétés plus saines et plus heureuses n'est plus vraie pour les pays développés. Prenons par exemple la santé - les États-Uniens - dont le pays est le plus inégalitaire des 22 pays développés (le Canada se range à mi-chemin) gagnent un tiers de plus que les Japonais - le pays le plus égalitaire - mais meurent 5 ans plus jeunes. Les sociétés inégales en-

registrent davantage de crimes, ont trois fois plus de prisons et trois fois plus de problèmes de santé mentale, deux fois plus d'obésité, dix fois plus de grossesses chez les adolescentes, et plus d'analphabétisme. En Grande-Bretagne, les gouvernements travaillistes des années '70 ont réduit les écarts, mais l'inégalité économique a gagné du terrain dans les années '80 et l'écart des salaires s'est élargi au point d'être le plus marqué des pays développés. Il était de 40% supérieur en 2006 que ce



qu'il était en 1974.

Dans le présent contexte économique, les conditions ne s'améliorent guère. L'OIT avertissait en mars que la crise économique pourrait jeter au chômage jusqu'à 22 millions de femmes de plus que les 50 millions déjà au chômage en 2009 mettant ainsi en péril des gains en matière d'équité au travail comme à domicile. Le site « Abolissons la pauvreté » indiquait que « même si la crise financière a sérieusement frappé les pays riches, elle pourrait être dévastatrice pour les citoyens les plus pauvres des pays les plus pauvres. » On estime à 40 millions le nombre de personnes que la crise a replongé dans une grande pauvreté.

Les États-Unis comptent officiellement plus de 12,5 millions de chômeurs. Ajoutons ceux qui ont abandonné la recherche active d'un travail et les sous-employés, et ceux qui travaillent à temps partiel parce qu'ils ne peuvent pas travailler à temps plein - le chiffre passe à plus de 23 millions, ou 14,8 % de la main-d'œuvre.

Le sociologue Harvey Breuner a étudié les coûts sociaux reliés à la crise. Pour chaque point de pourcentage (1,5 million) d'augmentation du taux de chômage, nous pouvons nous attendre à 47 000 décès additionnels dont 26 000 crises cardiaques, 1 200 suicides, 831 meurtres, 635 morts causés par l'alcool. D'autres scientifiques ont noté une augmentation du nombre de vols, de mauvais traitements aux enfants et de violence conjugale. Ainsi, aux États-Unis, le taux de violence conjugale est de 4,7 % dans les cas où le partenaire masculin travaille. Ce taux monte à 12,3 % dans les cas où l'homme subit deux épisodes ou plus de chômage.

Plus près de chez nous, les statistiques sont tout aussi décourageantes. Selon le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), depuis la moitié des années '90, l'inégalité a grandi plus vite au Canada que dans la plupart des autres pays de l'OCDE y compris les États-Unis. Les gouvernements à travers le pays se sont employés à mettre le filet social en lambeaux et à sous-traiter le secteur public affaiblissant ainsi les « stabilisateurs sociaux » du Canada qui s'engagent durant les récessions pour amortir le

Suite en page 10



Serge Cadieux
Président national

Il est urgent de revoir la Loi sur l'assurance-emploi

La récession fait mal aux travailleuses et travailleurs à travers le pays. En seulement 5 mois au Canada, nous avons perdu 350 000 emplois entre novembre 2008 et mars 2009 et le taux de chômage a monté de 7,7 % à 8 %, le taux le plus élevé depuis 1999. Aux États-Unis, la situation continue de se détériorer rapidement avec la perte de 663 000 emplois en mars, ce qui a porté le taux de chômage de 8,1 % à 8,5 %.



La situation est critique pour les centaines de milliers de travailleuses et travailleurs qui ont perdu ou qui perdront leur emploi et qui devraient avoir accès à des prestations d'assurance-emploi et à des mesures de formation pour réintégrer le marché du travail le plus rapidement possible.

Il est urgent comme l'exige le CTC que la Loi sur l'assurance-emploi soit amendée pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs qui perdent leur emploi d'obtenir des prestations adéquates pour subvenir aux besoins de leur famille pendant qu'ils recherchent un emploi.

La situation est particulièrement urgente dans un contexte de récession comme présentement puisque durant les récessions les pertes d'emploi sont

plus nombreuses et il est beaucoup plus difficile de trouver un nouvel emploi. Lors des deux dernières récessions, celle du début des années 80 et celle du début des années 90, le taux de chômage national du Canada augmenta brusquement d'environ 7,5 % à plus de 11 %.

Comparativement aux deux dernières récessions, notre régime d'a-e n'est pas adapté pour répondre aux besoins des travailleuses et travailleurs qui perdent leur emploi.

Il est indécent que seulement 48 % des travailleuses et travailleurs qui perdent leur emploi soient éligibles aux prestations en raison des critères d'admissibilité trop stricts de l'a-e. Cet état de fait est d'autant plus aberrant alors que la caisse d'a-e a engrangé un surplus d'environ 58 milliards de dollars, des dollars faut-il le rappeler, versés par les travailleuses et travailleurs et les employeurs.

En 1996, la prestation hebdomadaire maximale (en dollars actuels) était de 604 \$. Aujourd'hui, après la fin d'un gel du maximum des gains assurables qui a duré dix ans, la prestation ne représente plus que 435 \$. La prestation moyenne n'est aujourd'hui que de 335 \$ par semaine, ce qui est loin du maximum.

Il est impératif que le gouvernement fédéral adopte le plus rapidement possible les solutions mises de l'avant par le CTC pour permettre d'aider concrètement les travailleuses et travailleurs en situation de chômage.

Les solutions que le mouvement syndical canadien met de l'avant sont les suivantes :

- Abolir le délai de carence de 2 semaines;
- Verser des prestations ordinaires fondées sur 360 heures de travail où que les gens vivent et travaillent au Canada;



- Hausser les prestations sur-le-champ pour qu'elles correspondent à 60 % des gains fondés sur les 12 meilleures semaines de rémunération;
- Porter à au moins 50 semaines la période de prestation maximale;
- Accroître le soutien et le financement des régimes de travail partagé en vertu de l'a-e pour réduire les mises à pied et établir des liens entre les programmes de travail partagé et les programmes de formation.

**Seulement 48 %
des chômeuses et
chômeurs
sont éligibles à l'a-e.**

Les solutions mentionnées sont importantes pour les familles canadiennes et par conséquent je vous invite à interpellier votre député fédéral pour exiger de celui-ci de telles modifications à la Loi sur l'assurance-emploi et je vous encourage à participer aux différentes actions et manifestations qui se dérouleront dans votre région de concert avec votre conseil du travail et votre fédération provinciale afin de faire pression sur les élus fédéraux.

Une date à retenir

Le 20 juin est à marquer d'une pierre blanche pour le SEPB COPE. Il s'agit du cinquième anniversaire de fondation de notre syndicat national.

Bon cinquième anniversaire à tous les membres du SEPB COPE !

Celles et ceux qui y étaient en juin 2004 se rappelleront bien. Malgré l'intimidation, malgré les menaces, et devant ce qui semblait être un avenir incertain, nous nous sommes regroupés dans un réel esprit d'unité et de solidarité pour former notre propre syndicat autonome canadien. Le moment était grisant. Aujourd'hui, alors que nous nous approchons de notre troisième congrès triennal, il convient de nous arrêter un instant sur nos réalisations et de mesurer les défis qui nous attendent alors que nous édifions et consolidons notre syndicat national.

Régimes de retraite, REER et l'économie

Personne n'ignore le fait que l'économie mondiale souffre d'une sérieuse crise économique. La phase descendante de l'économie a eu un impact sur la plupart des classes sociales et bien peu peuvent prétendre n'avoir rien senti. Les régimes de retraite, les REER et ce que la crise économique nous réserve sont des sujets qu'il importe de bien comprendre.

La plupart d'entre nous qui sommes syndiqués avons la chance d'avoir un régime de retraite privé par le biais de notre employeur. Selon Statistique Canada, le marché mondial de la retraite compte environ 1,3 trillion \$ en investissements et le Canada détient 5 % de ce marché. Au Canada, environ 5,7 millions de travailleurs ont un régime de retraite privé.

Les régimes de retraite sont comme des fonds géants dont certains peuvent atteindre des centaines de millions de dollars. Ces fonds sont investis en vue d'une croissance qui servira ensuite (de même que les cotisations) à verser des prestations de retraite.

Il existe en gros deux types de régime de retraite : le régime à cotisations déterminées et le régime à prestations déterminées. Un régime à cotisations déterminées investit les cotisations et tout gain sur l'investissement est utilisé pour accroître la valeur du compte de retraite. Quand un cotisant prend sa retraite, sa rente est calculée seulement sur la valeur de son compte de retraite à ce point et sans garantie de sa valeur. Avec un régime de retraite à prestations déterminées, la prestation qui est versée à la retraite est calculée selon une formule prédéterminée qui

généralement dépend du salaire et des années de service du cotisant et est garantie par le régime. Notez que la grosse différence entre ces deux régimes est que tous les risques liés à l'investissement du régime à cotisations déterminées reposent sur le cotisant.

Avec les énormes pertes que l'économie mondiale a enregistrées ces derniers mois, il est évident que les régimes de retraite ne sont pas immunisés. Un récent rapport indiquait que la caisse de retraite de



Ontario Teachers avait perdu en valeur 21 milliards \$ l'an dernier, ce qui équivaut à environ 18 %. De plus, le régime de pension du Canada a perdu environ 19 milliards \$ en valeur dans les six derniers mois seulement. Une revue des caisses de retraite à travers le pays nous indique que pour l'an dernier, la baisse de la valeur s'élevait à 16 %.

Qu'est-ce que cela signifie en termes de prestations de retraite ? Il y a plusieurs hypothèses. Si, dans le cas d'un régime à cotisations déterminées, le régime ne peut récupérer, on passe le risque aux cotisants

en réduisant le montant de la prestation. Pour les régimes à prestations déterminées, la conséquence pourrait être une hausse des taux de cotisation pour maintenir le niveau des prestations.

Je dois ajouter que ce qui touche les régimes de retraite touche aussi les REER. Les REER fonctionnent comme un régime à cotisations déterminées en ce que la valeur des prestations dépend des cotisations versées et de la croissance ou baisse du REER. Statistique Canada rapporte qu'en 2007, les cotisations à des REER ont totalisé 34 milliards \$. Toutefois, seulement environ 1/3 de ceux admissibles à cotiser à un REER en 2007 l'ont fait de sorte que les cotisations n'équivalent qu'à 6 % du montant éligible en dollars de cotisation. La crise financière, qui débutait en été 2008, a fait perdre plus de 40 % à plusieurs REER qui ont ensuite légèrement récupéré de sorte que la plupart ont perdu 25 % de leur valeur maximale.

Alors, où cela nous mène-t-il ? Il semblerait que cela dépende de qui vous conseille. Les prévisions d'une reprise du marché sont passées de mois en années. Certains prétendent que le marché est irréparable alors que d'autres proclament qu'il ne s'agit que d'un épisode cyclique extrême du marché. En définitive, il faut comprendre qu'investir dans un régime de retraite ou dans un REER n'est pas une entreprise à court terme et que des gains et des pertes sont à prévoir. L'important est de s'assurer de l'existence d'une législation adéquate pour protéger la sécurité que les régimes et les REER devraient être en mesure de procurer pour l'avenir. Cette protection est bien plus essentielle que les dévaluations dont nous avons fait les frais.

Gwenne Farrell

Secrétaire-trésorière nationale



Vos articles, photos et suggestions pour notre publication COPE SEPB *Dialogue* et notre site Web sont les bienvenus. Veuillez acheminer vos textes à l'assistante du président national Francine Doyon. Nous serons heureux d'avoir de vos nouvelles !

COPE SEPB *Dialogue* est une publication du Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau.
www.copesepb.ca

250 - 1200, avenue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4R5
tél. : 514.522.6511
télééc. : 514.522.9096

PRODUIT PAR : Serge Cadieux, président national

RÉDACTION : Serge Cadieux, Gwenne Farrell, David Black, Garry Hamblin, Liz Fong, Janice Best, Maurice Laplante, Pierre Gingras, Simon Berlin, Bogidar Pérucich, Trish Boyle, Jo-Ann Raymond, l'équipe COPE : Blair Haarstad, Kenneth Stobbs, Brenda Shilling, Kim Larson

ÉDITION : Simon Berlin, directeur adjoint, SEPB-Québec

PHOTOS : COPE Ontario, COPE 378, COPE 397, SEPB-Québec, SEPB 573, SEPB 574 et SEPB 575

IMAGES : Google images

TRADUCTION, RÉDACTION ADDITIONNELLE ET MISE EN PAGE :
Francine Doyon, assistante du président national

GRAPHISME : Marcel Huot

IMPRESSION : Legris service Litho inc.



Nouvelles, histoires, lettres, photos et nouvelles idées par courriel à fdoyon@sepb.qc.ca

Droits libres



Pierre Gingras
Conseiller juridique

Politique en matière de dépistage des drogues en milieu de travail

La légalité des politiques de dépistage des drogues en milieu de travail se retrouve régulièrement devant les tribunaux administratifs. Des décisions récentes des cours d'appel de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta révèlent que l'état du droit sur cette question varie selon la province.

Le dépistage des drogues s'effectue par l'analyse chimique de matières biologiques prélevées sur une personne, principalement de l'urine. Le dépistage inquiète notamment quant à la fragilité des résultats et aux atteintes aux droits de la personne.

Au Canada, certaines compagnies se sont dotées de politiques sur le dépistage des drogues, et des recours ont été à l'encontre de certaines politiques.

Cet article a pour objectif de sensibiliser les sections locales à cette problématique. Il est de portée générale et n'entre pas dans le détail des lois applicables.

Québec : Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier c. Goodyear Canada inc.

Le 6 décembre 2007, la Cour d'appel du Québec rendait un jugement important en cette matière (2007 Q CCA 1686).

Dans cette affaire, le syndicat conteste par grief une politique relative à la consommation d'alcool, à l'usage de drogues et de médicaments. En arbitrage, l'arbitre décida que la politique de l'employeur présentait un risque réel de porter atteinte aux droits fondamentaux des salariés en raison de son étendue et de son caractère hautement disciplinaire. Puis, conformément au mandat conféré par les parties, l'arbitre énonça une politique modifiée, politique que le syndicat conteste éventuellement devant la Cour d'appel.

La Cour d'appel détermina que le test de dépistage aléatoire de drogues imposé par l'arbitre pour les postes à risque élevé constituait une violation de la Charte québécoise des droits qui ne pouvait résister

à un examen minutieux. Cette décision cite avec approbation la décision rendue en Ontario en 2006 par l'arbitre Picher. La Cour conclut que l'employeur ne pouvait en l'espèce s'immiscer dans la vie privée des salariés.

Ontario : Entrop c. Compagnie pétrolière impériale limitée

Une plainte est déposée auprès de la Commission ontarienne des droits de la personne au nom de quatre employés. Y est allégué que le programme de dépistage des drogues instauré par la compagnie est discriminatoire compte tenu de la notion de handi-



cap. Le programme de la compagnie prévoyait le dépistage au hasard et l'obligation de dévoiler tout problème antécédent d'abus d'intoxicants.

En 1995, une commission d'enquête ontarienne sur les droits de la personne reconnut que l'alcoolisme constituait un handicap et obligea la compagnie à verser des dommages-intérêts.

Cette affaire se rendit jusqu'à la Cour d'appel de l'Ontario qui renversa en partie cette décision (Cour d'appel de l'Ontario : (2000) 50 OR (3d) 18). Dans

un premier temps, la Cour statue que la compagnie a agi de bonne foi. La Cour statue cependant que le dépistage par tests sanguins n'indique pas si l'employé avait réellement les facultés affaiblies et donc que ce test n'est pas une exigence justifiée. Par ailleurs, l'alcootest pouvait indiquer si l'employé avait les facultés affaiblies et pouvait donc constituer une obligation raisonnable pour des employés occupant des postes critiques pour la sécurité. Enfin, l'alcootest pouvait être justifié dans la mesure où les sanctions étaient adaptées aux circonstances de l'employé.

En 2003, la compagnie reprend le dépistage aléatoire chez les employés occupant un poste critique pour la sécurité. En 2006, l'arbitre Picher invalide ce programme car constituant une atteinte inadmissible à la dignité de la personne sauf dans des circonstances limitées. La compagnie a contesté cette décision.

Alberta : Chiasson c. Kellogg Brown and Root

La Cour d'appel de l'Alberta adopta une approche très différente dans cette affaire et décida de maintenir une politique de dépistage de drogues préalable à l'emploi. La Cour d'appel rétablissait ainsi la décision du Tribunal des droits de la personne de l'Alberta qui avait statué qu'une personne n'avait pas été victime de discrimination lorsque l'employeur avait mis fin à son emploi par suite d'un contrôle positif.

La Cour reconnut que la politique visait à réduire les accidents de travail en empêchant l'altération des facultés au travail. La Cour d'appel souligne également qu'elle ne suivait pas la décision précitée de la Cour d'appel de l'Ontario. La Cour suprême du Canada décide de ne pas accorder la requête pour permission d'en appeler.

Tout n'a pas été écrit sur cette question. Beaucoup reste à faire. Il importe de rester vigilant lorsque les syndicats font face à une telle politique.

À noter à votre agenda

Il est temps d'inscrire ces quelques importantes dates se rapportant au SEPB COPE. Le troisième congrès triennal du SEPB COPE se tiendra du 11 au 13 juin 2010 à l'hôtel Westin de Whistler en Colombie-Britannique.

Date limite pour soumettre les résolutions : 21 mai 2010

Date limite pour transmettre le nom des personnes déléguées au congrès : 14 mai 2010

Nous invitons toutes les sections locales à s'assurer d'être en règle dans leurs versements de capitation au Syndicat national pour bénéficier de leur pleine force de vote.

Référez-vous aux articles 5, 6 et 7 des Statuts du Syndicat national pour les détails.

Rapport des régions

RÉGION 1

Mode congrès pour le SEPB et ses sections locales

Le SEPB 573 (Commission de la construction du Québec) tenait son congrès du 22 au 24 mai 2009 sous le thème « OuVert sur l'avenir » et invitait les personnes déléguées à prendre conscience des gestes simples pour protéger l'environnement et encourager la consommation locale et responsable et la conciliation travail-famille. Les effets dévastateurs de la mondialisation ont été abordés par le conférencier Omar Aktouf, professeur titulaire de l'École des Hautes études commerciales de Montréal.

Le SEPB 574 a tenu son congrès les 22 et 23 mai 2009 sous le thème « D'hier à aujourd'hui : un syndicalisme en mouvement ». Un conférencier invité, Sid Ahmed Soussi, professeur au département de sociologie de l'UQAM, a parlé de ses travaux sur les transformations contemporaines du travail et du syndicalisme. Ses recherches sur la diversité culturelle dans les lieux de travail et les organisations l'ont conduit à s'intéresser notamment aux impacts des mutations contemporaines du travail sur les dimensions internationales de l'action sociale. Ses travaux actuels sont consacrés aux relations Nord-Sud au sein du mouvement syndical international.



Le SEPB 575, le syndicat chez Desjardins, a tenu son congrès les 21 et 22 mai 2009. C'est sous le thème « Évoluer, c'est grandir! » que les personnes déléguées ont été invitées à s'exprimer sur des sujets tels que l'équité salariale, la retraite, le harcèlement sous toutes ses formes, le réseau des personnes déléguées sociales. Le conférencier invité, Omar Aktouf, a établi des liens entre le système et les crises financières, l'économie et la surconsommation.

L'éducation syndicale

La participation des membres à la fin de semaine de formation syndicale du SEPB-Québec qui s'est tenue du 24 au 26 avril dernier a été un franc succès. Plus de 150 personnes ont participé à 8 formations : Délégué-e syndical-e, Dossier du grief, Négociation de convention collective, Enquête d'accident, Prendre en main sa retraite, Communication orale et Comment s'organiser en santé-sécurité. Je remercie les formatrices et formateurs pour cette belle réussite.

Maurice Laplante
Vice-président, région 1



Plusieurs campagnes de syndicalisation sont en cours. La plus récente accréditation est celle de la Chambre immobilière du Grand Montréal ajoutant ainsi plus de soixante-dix nouveaux membres au sein du SEPB-Québec.

Journée nationale de deuil – 28 avril

Pour commémorer les personnes décédées au travail, nous avons ce 28 avril tenu une vigile toute la nuit devant le parlement à Québec et planté des croix portant le prénom de chaque personne morte au travail. Dans chaque milieu de travail, un accident est vite arrivé et personne n'est jamais à l'abri.

Je termine par une réflexion tirée de « Celebrating Excellence inc. », Lombard, Illinois :

Le travail d'équipe :

« Le travail d'équipe, c'est la capacité de travailler ensemble vers un but commun, c'est la capacité de diriger les réalisations individuelles vers l'atteinte des objectifs organisationnels, c'est l'énergie qui permet à des gens ordinaires de faire des choses extraordinaires. »



Liz Fong
Vice-présidente, région 2

L'Ontario est la capitale financière du Canada, avec plusieurs collectivités à la merci de l'industrie de l'automobile, des usines d'approvisionnement, des mines et des papetières, des manufactures et du secteur financier. C'est pourquoi nous ressentons les contrecoups de cette crise économique mondiale plus profondément dans nos collectivités et que nous souffrons tous de ses effets.

Au cours des ans, les scieries ont perdu des emplois de façon constante du fait des fusions, des réductions d'effectifs, de vente d'usines ou des fermetures. Dernièrement, les membres de la section locale 219, à l'emploi de la Marathon Pulp Incorporated, perdaient leur emploi pour cause de faillite. Abitibi Bowater et ses filiales viennent tout juste de déposer

une demande de protection contre la faillite, une situation qui pourrait toucher deux autres sections locales dans le nord de l'Ontario.

Pour l'heure, on ne saurait prédire l'avenir. Nous ne pouvons prévoir comment se concluront les négociations entre les TCA et les constructeurs d'automobiles. Elles pourraient avoir un impact considérable sur plusieurs unités de négociation représentées par le SEPB COPE. Il y a des membres qui travaillent pour différentes sections locales des TCA, au bureau national, aux services de garde et au service juridique. Ces soubresauts sont ressentis par plusieurs autres employeurs qui fournissent des services aux membres qui sont touchés par ce qui se passe dans les usines de gros constructeurs d'automobiles.



Les Métallos ont aussi été malmenés depuis ces dernières années et, de ce fait, nos membres à leur emploi ont aussi subi des revers et ont dû accepter des coupures lors de la dernière ronde de négociations.

Le SEPB COPE représente le plus grand nombre de caisses d'économie syndiquées en Ontario et elles ont, elles aussi, subi une phase descendante financière et économique. Ainsi, deux de ces entreprises fermeront les portes de leurs succursales sous peu.

Je crois toutefois que l'économie reprendra du mieux et que les dirigeantes et dirigeants du SEPB COPE en Ontario continueront à collaborer pour assurer que nos sections locales ressortent de cette crise économique encore plus fortes.



Garry Hamblin
Vice-président, région 3

Ces derniers mois ont été très actifs pour la région 3 du SEPB COPE.

La section locale 397 (Saskatchewan/Manitoba) annonçait son intention de fusionner avec la section locale 379 (Calgary). Ce projet enthousiasme beaucoup le comité exécutif du 397 en raison de l'opportunité accrue de faire du recrutement syndical à Calgary. Cette ville n'a jamais eu bonne réputation comme territoire propice à la syndicalisation, mais avec l'économie qui ralentit, l'intérêt pour les syndicats grandit.

Nous avons deux recruteurs qui travaillent déjà dans cette région à développer des contacts. L'avenir s'annonce très prometteur à Calgary sans parler de la chance d'accueillir la fantastique équipe de la section locale 379 dans ce projet.

Mike Dalrymple et Kerri Tennant, nos deux compétents recruteurs, travaillent très fort pour agrandir la famille du SEPB COPE avec de nouveaux membres.

Notre participation à la contestation constitutionnelle menée par la Fédération des travailleurs de la Saskatchewan aux amendements législatifs proposés



par les Conservateurs (sous le couvert du Saskatchewan Party) se poursuit et avance bien. Nous espérons être entendus par les tribunaux sous peu.

Le président de la section 216 Guy Borlase à Pine Falls nous indique que la papetière sous-traitée au point où nous avons perdu plusieurs membres en raison de la réorganisation. Ils attendent impatiemment de voir les effets de la restructuration d'Abitibi Bowater. Le résultat pourrait être positif pour nos membres de Pine Falls si la compagnie doit fermer des moulins.

À Calgary, la présidente de la section locale 379 Lucille Fedkiw écrit : « Ayant survécu à un autre long hiver et aux assauts du Chinook, le 379 s'est vu offrir, comme une bouffée de printemps, l'invitation et l'occasion de

grandir et de s'épanouir en rejoignant les rangs du 397. Notre local de Calgary se penche sur l'entente de fusion, avec l'intention de poursuivre les pourparlers de fusion avec nos consœurs et nos confrères de la Saskatchewan. C'en est fini du sentiment d'isolement; vive l'inclusion. »

RÉGION 3 Nouvelles des Prairies

Erin McGee de la section locale 342 raconte :

L'année a été extrêmement occupée pour les membres et pour le comité exécutif de la section locale 342 à Winnipeg. Depuis le début de 2009, nous avons complété les négociations de 6 conventions collectives et nous sommes en train de négocier 5 autres contrats. Nous avons aussi syndiqué une nouvelle compagnie, PCPS, qui œuvre dans le domaine de la technologie d'information.

Il semble cependant qu'avec le ralentissement économique, la section locale doit surveiller plusieurs employeurs car le nombre de contraventions aux conventions collectives est à la hausse, surtout quand il s'agit de restructuration ou de sous-traitance.

Les employeurs s'impatientent devant les hausses rapides des coûts reliés aux avantages à nos membres, ce qui rend les discussions ardues à la table de négociation. Ainsi, notre section locale explore la possibilité de fournir une couverture complète, fournie par le syndicat, de sorte que tous les membres du 342 aient une couverture adéquate. La question de la retraite pour nos membres est aussi à l'étude.

La section locale 342 réactualise toujours son site Web et espère avoir complété les mises à jour sous peu.

RÉGION 4

Au travail pour regagner notre province

Le 14 avril étaient déclenchées les élections provinciales. La section locale 378, nos membres et nos militants ont tous mis l'épaule à la roue. Il s'agit d'une des plus importantes élections provinciales depuis des générations. Il y a plus de 8 ans que nous assistons au démantèlement de notre province, brique par brique, rivière par rivière, par les Libéraux dirigés par Gordon Campbell.

Les enjeux sont majeurs pour nos membres dans cette élection. Notre principale campagne « Take Back the Power » se concentre sur la privatisation barbare par le gouvernement Campbell de la BC Hydro et de la vente au rabais de centaines de rivières et de cours d'eau à des compagnies privées productrices d'électricité.



Nous avons vu l'indifférence cynique de ce gouvernement à l'égard de la ICBC qui constitue l'une des compagnies d'assurances les plus abordables, efficaces et fiables d'Amérique du Nord.

La section locale 15 a eu aussi l'occasion de goûter à la cuisine du gouvernement. Avec un si grand nombre de membres à l'emploi de bureaux syndicaux à travers la province, les membres ont été aux premières loges pour constater les effets sur leurs employeurs de l'offensive antisyndicale du gouvernement et sur le droit à la libre et juste négociation.

Nos sections locales ripostent et protègent leurs membres par plusieurs méthodes.

Nous avons beaucoup de membres, d'employés et de militants qui travaillent aux campagnes du NPD pour aider Carole James et le parti à reconquérir la Colombie-Britannique.

Le SEPB COPE est au premier rang de la campagne du NPD par les rôles décisifs que nous occupons dans la gestion des campagnes, à développer des

stratégies de communication, à diriger les efforts et faire du porte-à-porte pour inciter les gens à voter.

La section locale 378 a aussi lancé une campagne novatrice et dynamique en ce que nous utilisons la technologie internet et les nouveaux outils médiatiques pour transmettre notre message à une assistance plus large et plus diversifiée.

Cette campagne que nous avons appelée *MoveForward BC* (En avant C.-B.) est ancrée à notre site Web MoveForwardBC.ca où on retrouve des annonces politiques et des vidéos sur la campagne. Tout ce matériel est aussi disponible sur YouTube.

Les annonces sur internet ont été lancées avec deux clips où on pose la question : Gordon Campbell vous hait-il ? Le premier adopte une approche humoristique et satirique pour provoquer une discussion sur



David Black
Vice-président, région 4

Suite en page 11

Nouvelles des sections locales au Canada

La démocratie au travail

Élections dans nos sections locales

Plusieurs sections locales du SEPB COPE au pays ont tenu des élections au cours de la dernière année.

Voici un échantillon des résultats :

Région 1 SEPB 573

Au congrès de mai 2009, les membres de l'exécutif suivants ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans : Daniel Gamelin, président; Martine Fortin, trésorière; Luc Dessureault, 1^{er} vice-président; Stéphane Hudon, 2^e vice-président; Véronique Gagnon, 3^e vice-présidente; Denis Paquet, 4^e vice-président; Yannick Williamson, 5^e vice-présidente; René Dion, 6^e vice-président.

SEPB 574

Le congrès 2009 a réélu tous les membres suivants pour un nouveau mandat de trois ans : Loïc Breton et Patrick Rondeau comme président et vice-président respectivement; Marjolaine Léonard et Alain Dugré ont été réélus comme trésorière et secrétaire respectivement et Jean-Marc Laviolette, Bastien Allard, Liana Mercurio et Louis Larivière ont été réélus comme directeurs.

SEPB 575

Au congrès de mai 2009, Guy Latour a été élu président, Mireille Fillion, trésorière, et Ginette Forget, secrétaire. Sylvie Chevrier, Caroline Laforest ont été élues vice-présidente et directrice respectivement. Johanne Gignac, Lizon Dufour, Sylvie Bédard, Nancy Cliche, Ginette Geoffroy, Nicole Plourde et Ghyslaine Quévillon ont été réélues à leur poste respectif à l'exécutif.

SEPB 578

Les membres suivants ont été réélus au comité exécutif de la section locale : présidente : Gisèle Dupuis; 1^e VP : Lise Audet; 2^e VP : Jean-François Labonté; trésorier : Laurier Boulet; secrétaire : Viviane Lavoie; directeurs et directrices : Diane Belouin, Julie Deblois, Sonia Duchesne, Marie-Claude Éthier, Jacques Labonté and Sylvain Leduc.

Région 2 SEPB 225

Le confrère Robin Kers a démissionné de la présidence et l'intérim est assuré par Laura Lozanski.

COPE 236

Chris Bayko a remplacé Kathleen Eaton à la présidence.

COPE 343

Au congrès du 18 et 19 avril 2009, les membres suivants ont été élus pour le prochain mandat de deux ans : présidente : Liz Fong, vice-présidente : Mary Stalteri, secrétaire-trésorière : Maria Teixeira, secrétaire archiviste : Tina MacPherson, syndics: Pauline Fitzgerald, Ana Fonseca, Heidi Tagieff, membres : Ron Boucher, Geraldine McMullen, Trish Boyle, membre, poste réservé jeune : Matt Dumas

Les sections locales 15 et 378 amorcent des pourparlers de fusion

L'exécutif national adoptait en 2008 une politique favorisant la fusion de sections locales du SEPB. Une fusion entre sections locales se traduit par le renforcement des sections locales du SEPB, un potentiel de recrutement accru et surtout, de meilleurs services aux membres de ces sections locales fusionnées.

Une rencontre entre les présidents de ces deux sections locales avait lieu en janvier à laquelle Heather Lee, membre du comité national pour la région et David Black, vice-président régional, ont pris part. On y décidait que les avantages pour les deux sections locales et le Syndicat national étaient assez nombreux pour que les deux sections locales obtiennent l'autorisation d'amorcer des pourparlers. Les comités exécutifs du 15 et du 378 ont fait adopter une résolution à cet effet. Le

président national Serge Cadieux autorisait par la suite le processus.

Plusieurs rencontres ont eu lieu pour discuter de sujets couverts par la politique dont la gouvernance, la représentation, la question financière et la structure. Des présentations ont eu lieu au conseil général de la section locale 15 et au conseil exécutif de la section locale 378.

Si les pourparlers sont un succès et qu'on en arrive à une entente de fusion à la conclusion de ce processus, elle sera soumise pour ratification au congrès du 378 et aux membres du 15 pour ratification par un vote des membres. Ces deux scrutins se dérouleront cet automne en vue d'une fusion projetée au 1^{er} janvier 2010.

Section locale 397

L'équipe « COPE » gagne le tournoi provincial de curling de la SGI

L'équipe COPE de curling (aussi appelée « Union Jacks ») qui a pris part au Bonspiel provincial de la SGI est composée du capitaine - Blair Haarstad, de son assistant - Kenneth Stobbs, du Second - Brenda Shilling, et du « Lead » - Kim Larson. La SGI est la plus importante unité de négociation de la section locale 397.

Le tournoi avait lieu à Prince Albert et rassemblait six équipes.

Le vendredi 27 février avaient lieu les inscriptions et une boucanerie. Le tournoi toutes rondes débutait le samedi suivi en soirée d'un souper et de la remise des trophées.

L'équipe COPE a remporté la coupe 2009 avec une fiche record de 4 victoires et une défaite.

Nous, (l'équipe COPE) tenons à remercier la section locale 397 pour son appui financier pour le tournoi. Nous avons eu beaucoup de plaisir et avons eu la chance également de rencontrer d'autres membres du SEPB COPE présents à l'événement.



Section locale 463

Prix Innovation de la CSST

Avec la venue du travail plus pointu effectué par ordinateur, les membres du SEPB 463 demandaient régulièrement une analyse de leur poste de travail suite à des douleurs au cou, au poignet, au dos, etc. Nous recevions au-delà de 100 demandes par année. Compte tenu de cette croissance, le SEPB 463, conjointement avec l'employeur, Gaz Métro, a décidé de mettre sur pied un programme intitulé « Coach en ergonomie ».

Gaz Métro fournit une formation à nos membres par le biais d'une entreprise en ergonomie professionnelle. Ils deviennent donc, par le fait

même, des « coaches ». Ils peuvent effectuer des analyses de poste de travail et améliorer la qualité de vie de leurs collègues de travail. Une fois par année, nous avons un colloque qui permet de progresser et d'échanger. C'est également un beau moyen de reconnaître le travail de nos membres qui effectuent les analyses de poste de travail.

Nous avons présenté ce projet à la CSST (Commission de la Santé et Sécurité au Travail) afin qu'il puisse être déployé aux autres entreprises. Notre projet a été retenu et nous sommes finalistes pour le prix Innovation 2009 qui sera décerné en octobre 2009.

Section locale 343

Le congrès crée un nouveau poste exécutif pour les jeunes

Les rencontres avec les unités de négociation, petites ou grandes, que les membres du comité exécutif avaient organisé en vue du congrès ont porté fruit puisqu'un nombre impressionnant de nouveaux délégués, y compris six jeunes, ont pris part au congrès.

Le comité exécutif de la section locale avait, durant le mandat qui prenait fin, adopté le principe d'appui aux jeunes de sorte à les encourager à militer davantage au sein du SEPB COPE. Notre avons présenté au COPE Ontario une proposition favorisant la formation d'un comité de jeunes travailleurs en Ontario. Ce comité en est à ses débuts. L'appui et l'engagement de la section locale 343 envers les jeunes ont pris le devant de la scène au cours de notre dernier congrès. En effet, une résolution préparée par le comité exécutif a été débattue en vue de la création d'un siège additionnel sur le comité exécutif pour un jeune membre.

C'est à l'unanimité que la résolution a été adoptée.

La section locale 343 est consciente de la nécessité de former davantage de membres pour l'avenir car ils seront les dirigeants de demain.

Le congrès du 343 a eu lieu les 18 et 19 avril 2009.

Une ancienne membre du SEPB à la tête du NPD en Ontario



ANDREA HORVATH, une ancienne membre de la section locale 343, devient la première femme à la tête du NPD Ontario et la deuxième femme à diriger un parti d'importance en Ontario.

Andrea Horvath a été élue à la direction du NPD Ontario par le congrès qui avait lieu du 6 au 8 mars 2009. Andrea a d'abord été élue députée au parlement ontarien à la suite d'une élection partielle dans Hamilton-Est puis réélue dans une nouvelle circonscription, Hamilton Centre, en 2007. Avant de devenir députée au parlement ontarien, Andrea occupait un poste de conseiller municipal depuis 1997. Andrea a réussi à syndiquer deux de ses anciens lieux de travail avec la section locale 343 : le *Worker Education Centre*, qui a depuis fermé ses portes et ensuite le *McQuesten Legal Services*, où la section locale 343 continue aujourd'hui de représenter les travailleurs.

Suite de la page 1
... aller de l'avant



syndicats doivent jouer et de l'importance de l'unité et de la solidarité. Les délégués ont élu un nouvel exécutif à la tête de la section locale pour les deux prochaines années.

Le COPE Ontario a tenu son assemblée générale annuelle à Ottawa les 30 et 31 mai. Le président national Serge Cadieux et la secrétaire-trésorière Gwenne Farrell y assistaient et se sont adressés aux délégués. Le président Cadieux a parlé de la crise économique, de ses effets sur les gens ordinaires et sur le fait que nos gouvernements élus font bien peu pour mettre en oeuvre de réelles solutions pour apaiser les souffrances.

On y a tenu des ateliers portant sur la réalisation et le maintien de l'équité salariale et sur le recrutement, l'importance de consolider notre syndicat et sur les techniques de recrutement syndical.

Les conférenciers invités, Sean McKenny, président du conseil du travail du district d'Ottawa et Irene Harris, secrétaire-trésorière de l'OFL ont pris la parole devant les délégués.

Région 3

La région 3 concentre présentement ses efforts à faire progresser notre syndicat et à accroître sa présence dans les Prairies. Une deuxième personne affectée au recrutement a été embauchée et les deux recruteurs travaillent d'arrache-pied à cibler des lieux de travail qui profiteraient de la syndicalisation. De plus, des pourparlers se poursuivent en vue d'une fusion entre la section locale 379 à Calgary et la section locale 397, une section locale diversifiée dont le siège social est situé à Regina. Avec une fusion, il



serait possible de profiter d'une plus grande présence et de ressources accrues pour faire grandir le syndicat. Si les discussions se déroulent comme prévu, une fusion formelle et un processus de transition seraient adoptés par les deux sections locales de façon démocratique. L'étendue d'un si vaste territoire peut décourager par moments, mais l'avenir s'annonce prometteur et nous espérons souhaiter la bienvenue à de nombreux membres au sein de la région 3 du SEPB toujours plus fort et plus grand.

Région 4

Les sections locales 15 et 378, les deux sections locales diversifiées de Colombie-Britannique, poursuivent leurs activités avec leurs réunions d'exécutif, de conseil général et assemblées de comités. En plus des activités régulières de recrutement, de représentation, d'éducation, d'information et d'action politique, les sections locales 15 et 378 envisagent de mieux coordonner leurs ressources. À cette fin, des pour-



parlers en vue d'une fusion progressent et donneraient aux membres de la province une voix plus forte et plus imposante. Les exécutifs des deux sections locales estiment que la fusion proposée est dans le meilleur intérêt de leurs membres et renferme des avantages appréciables. La section locale 15 comporte quelque 1 900 membres et la section locale 378, quelque 12 000 membres. Toutes deux représentent des membres dans un éventail de domaines différents, dans les secteurs public et privé. Le congrès du 378 est prévu en novembre et, si les pourparlers de fusion avec le 15 progressent, les personnes déléguées à ce congrès auront à se prononcer par scrutin sur la fusion. La section locale 15, quant à elle, sondera ses membres par le biais d'un référendum sur la question. La fusion deviendrait alors réalité avant le congrès du Syndicat canadien en 2010.

Pour toutes nos sections locales et conseils, le travail se poursuit. Notre détermination à renforcer notre syndicat et à nous donner un meilleur avenir reste inébranlable.

Suite de la page 2

La crise économique...

choc. Selon le bureau parlementaire du budget, ces stabilisateurs automatiques ont rétréci de moitié depuis la récession de 1980-81. Historiquement, un vaste secteur public canadien procurait des emplois stables et des services vitaux, mais cette force stabilisatrice dans notre économie est aujourd'hui terriblement réduite - de 50 % du PIB en 1994, elle se chiffrait en 2004 à 34 %. Avec les pertes d'emploi massives dans le secteur manufacturier, le Canada, qui est un pays qui dépend du commerce, est encore plus vulnérable aux commodités volatiles et aux fluctuations des volumes... exacerbés par le fait que plus de 80 % de nos exportations vont aux États-Unis. Au cours des 6 derniers mois, ces dernières ont chuté d'un tiers. Avec les gouvernements conservateurs au pouvoir, davantage souffriront.

Le CCPA a publié des données sur l'écart en croissance. Le salaire pour 13 % de **tous** les emplois au Canada est de moins de 8 \$/ heure et le salaire de 24 % de tous les emplois occupés par le groupe 17-64 est inférieur à 10 \$/ heure. Pas moins de 47 % de tous les bas salariés (72 % sont des femmes) en 1996 l'étaient toujours en 2001.

Les Bougon de l'élite corporative

Le conseiller principal et chef-adjoint du personnel de l'ex-président George W. Bush, Karl Rove, s'insurge contre l'approche d'Obama dans le Wall Street Journal:

« Obama disait à Londres que le sort du système financier mondial ne dépendait plus « uniquement de Roosevelt et Churchill discutant devant un brandy » - comme si la chose était mauvaise, et qu'Obama s'était plié aux exigences européennes pour abolir les paradis fiscaux et les fonds spéculatifs parce qu'il blâme les États-Unis pour la crise financière mondiale. »

Le site Web progressiste *rabble.ca* héberge de nombreux articles d'actualité qui critiquent l'indulgence excessive des entreprises et leur code éthique. On nous rappelle que les plus durement frappés par cette crise n'ont eu droit à aucune mesure de sauvetage. Des titres comme : « L'élite financière ne rougit devant rien », « Un PDG vaut combien ? », « À bas la cupidité », et « Des bonis au PDG pour des mises à pied », sont de bons exemples. Voici quelques extraits :

Linda McQuaig écrit :

Imaginons un moment ce qu'aurait été le débat public aujourd'hui si cette tourmente économique avait été causée par les syndicats.

(...)

Il va sans dire qu'il serait difficile d'imaginer la nomination d'un dirigeant syndical pour sauver financièrement les syndicats comme celle de

Chefs d'entreprise vs travailleurs au salaire minimum

En 2005, le salaire minimum en Ontario était relevé de 4,2 %, ou 624 \$ pour un travailleur permanent et à temps plein.

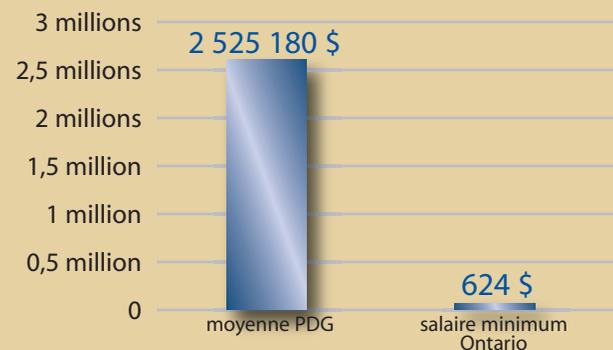
En 2005, le salaire moyen du PDG au Canada a augmenté de 39 % pour atteindre 2 525 180 \$.

C'est à **midi quarante minutes** le Jour de l'An que la rémunération moyenne des cent PDG les mieux rémunérés au Canada aura atteint le revenu qu'un travailleur canadien au salaire minimum gagnera en un an.

Une augmentation du salaire minimum à 10 \$ l'heure repousserait l'échéance à treize heures 50 minutes ce même Jour de l'An.

Source : Canadian Policy Research Networks

Hausse Rémunération en 2005



l'ancien PDG de Goldman Sachs Henry Paulson qui supervise la distribution des 700 milliards \$ à ses anciens amis de Wall Street.

(...)

On voudrait croire que ceux qui ont tellement insisté pour mettre en place ce programme soient aujourd'hui au moins un petit peu gênés.

Mais ils sont si influents ces gens de l'élite financière (...) qu'on les invite encore à la télé pour nous offrir leurs conseils économiques, à l'aise, comme s'ils n'avaient joué aucun rôle dans ce modèle de système économique de ce dernier quart de siècle.

Elle écrivait dans un autre article :

Le temps est encore loin où les présidents de banque vendront le journal L'Itinéraire au coin de la rue.

(...)

On nous dit qu'un salaire exorbitant est nécessaire pour inciter une grande performance.

L'ancien PDG de Merrill Lynch. John Thain a démoli ce boniment alors qu'il expliquait qu'il avait été nécessaire de

verser 4 milliards \$ en primes aux hauts dirigeants pour retenir les « meilleurs éléments », après que ces meilleurs éléments aient mené la compagnie à une perte nette de 27 milliards \$ et contribué à déclencher une récession mondiale. (Qu'auraient donc accompli des gens moins capables - engager une guerre nucléaire ?)

(...)

On a aussi noté que si les salaires des dirigeants de nos institutions financières étaient coupés, ils

pourraient se recycler comme enseignant ou travailleur de la santé.

Une lettre au The New York Times la semaine dernière plaidait en faveur du maintien des primes à Wall Street : « Sans ces primes, les gens de Wall Street chercheront un poste ailleurs. Voulons-nous vraiment de ces clowns incompetents et cupides pour bâtir nos maisons, enseigner à nos enfants ou conduire un taxi ? »

Trish Hennessey écrivait :

Au Canada, on peut être pauvre même en ayant un emploi permanent à temps plein si on est payé au salaire minimum.

(...)

Les travailleurs du Canada et des États-Unis ont depuis fort longtemps remarqué que le revenu des riches, qui composent 10% de la société, atteint des nouveaux sommets alors que la masse doit se partager une part de plus en plus maigre de ce qui reste de la richesse.

On nous a dit qu'il en était ainsi - que "notre" prospérité dépendait de ces magiciens au sommet. Mais aujourd'hui, après le fiasco des prêts hypothécaires à haut risque qui a déclenché la crise économique mondiale qui force la masse - par l'intermédiaire de ses gouvernements - à se porter au secours des grandes entreprises, on voit bien que cette double règle commence à craquer de partout.

S'il existe des lois régissant le salaire minimum pour les travailleurs, je me demande pourquoi il n'existe pas une loi régissant le salaire maximum pour l'élite corporative.

Voilà ce qui en est des mauvaises nouvelles. Voyons maintenant les solutions, les vraies!

suite ➔



Patty Clancy
VP, siège réservé aux femmes

Le budget fédéral 2009 désavantage les femmes

Malgré le fait qu'elles représentent plus de 50 % de la population, les femmes ont encore été délaissées par le gouvernement fédéral dans son budget 2009. On dirait même que le budget a été conçu expressément pour écarter les femmes. À preuve, voici quelques domaines où les femmes ne reçoivent pas leur juste part du budget.

Les femmes profiteront à peine des dépenses d'infrastructure annuelles de 8 milliards \$ puisque l'industrie de la construction est dominée par les hommes à tous les égards - propriété, main-d'œuvre et programmes de formation. Les femmes ne comptent que pour 7 % de la main-d'œuvre en construction, 7 % dans les corps de métier et le transport. Par contre, elles comptent pour 31 % dans le secteur manufacturier. Il est aujourd'hui amplement reconnu qu'il est nécessaire d'avoir des places en garderie

abordable pour permettre aux femmes de pénétrer le marché du travail; il y a toutefois aucune allocation d'infrastructure prévue pour construire de nouvelles garderies.



Les crédits d'impôt pour la rénovation domiciliaire et pour l'achat d'une première habitation sonnent bien, mais la réalité est autre. Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire n'est disponible qu'à ceux qui possèdent une maison et qui ont 10 000 \$ à dépenser en rénovations admissibles. Avec un salaire moyen de 27 000 \$, les femmes, contrairement aux hommes dont le salaire moyen est de 45 000 \$, ont bien peu de chances d'avoir accès à ce genre de crédit d'impôt. Les locataires ne sont pas éligibles à ces crédits d'impôt. Seuls ceux qui ont les moyens d'acheter une maison

peuvent se prévaloir du crédit d'impôt pour rénovation domiciliaire.

Le budget 2009 prévoit 2 milliards \$ annuellement pour chacune des deux années à l'assurance-emploi. Toutefois, depuis les changements à l'a-e de 1996, les femmes reçoivent moins de la moitié des prestations auxquelles elles avaient droit à moins de pouvoir travailler à temps plein. Avant les modifications à l'a-e dans les années '90, 70 % des chômeuses étaient admissibles comparativement à seulement 32 % aujourd'hui. Les améliorations annoncées par le budget 2009 à l'a-e profiteront seulement à ceux qui sont déjà admissibles. Encore une fois, la formation à l'emploi qui est financée ne sera disponible qu'à ceux qui sont admissibles en vertu du système d'a-e. Le rapport portant sur la dernière période signale que presque trois fois plus de travailleurs sans emploi sont admissibles à l'a-e par rapport aux femmes.

De nombreux autres points au budget, incluant les baisses d'impôt personnel, excluent 40 % des contribuables féminins leur revenu étant trop bas pour devoir payer de l'impôt sur le revenu. D'autres ajustements à la baisse pour les revenus dépassant 51 000 \$ sont plus avantageux pour les hommes car les femmes gagnent moins.

Une économie plus verte et une croissance durable – Voyons les solutions

Selon un groupe de recherche états-unien, le *Renewable Energy Project*, chaque mégawatt d'électricité produit par une éolienne génère 4,85 emplois à temps plein aux États-Unis. Ici au Canada, le CTC a englobé la question des investissements pour des projets verts d'infrastructure aux solutions proposées pour la reprise économique, et les avantages économiques offrent une alternative prometteuse.

Créons des emplois « verts »

- Des investissements « verts » dans les infrastructures génèrent davantage d'emplois nets que les investissements traditionnels dans les industries de combustibles fossiles, les baisses d'impôt ou les investissements pour favoriser les dépenses de consommation.
- Un investissement de 10 millions \$ sur deux ans peut créer 200 000 emplois dans ces cinq domaines : transport collectif, transport fer-

roviaire de passagers, habitations abordables, conservation de l'énergie par la modernisation des édifices et l'énergie renouvelable y incluant la cogénération et les « réseaux intelligents ».

- Les avantages liés à la création d'emplois augmenteront si les investissements sont assortis de critères portant sur le contenu canadien.

Création d'emplois générée par un investissement de 2 milliards \$ en deux ans dans 5 zones d'investissements « verts »

Emplois directs	93 500
Emplois indirects	58 600
Emplois incités	49 600
Création totale d'emplois	199 900

Nous avons ensemble une chance unique de remodeler notre système économique au service du peuple plutôt que de simplement consolider un système inégal et dysfonctionnel.

**Qu'attendons-nous ?
Allons-y.**

Suite de la page 7

...regagner notre province

des questions vitales. Le deuxième est plus sombre; on y voit des citoyens qui, sans un mot, brandissent une pancarte où sont décrites les raisons pour lesquelles Gordon Campbell les déteste.

Ces clips sont suivis de Wake Up!, pour se moquer des propos de février 2009 de Gordon Campbell à l'effet que le déficit l'empêchait de dormir. Apparemment, comme le souligne la vidéo, il a toujours eu un sommeil parfait même durant les épreuves subies par la province; de la vague de crimes à la pauvreté galopante chez les enfants.

Il y a aussi Maui Cinq-0 qui revient sur la condamnation du premier ministre pour conduite avec facultés affaiblies et de l'habitude qu'il a de toujours se trouver à Maui quand la province est confrontée à des questions cruciales.

Parmi les autres vidéos, on compte un portrait satirique de la politique de privatisation de l'énergie du gouvernement et une présentation amusante et optimiste de la leader du NPD de C.-B., Carole James.

Ces vidéos ont causé une circulation internet impressionnante et une bonne couverture médiatique d'autant que les principaux médias de la province ont parlé de leur contenu à plusieurs reprises.

Notre blogue est opérationnel et actif et le clavardage porte sur notre campagne. De même, Facebook et Twitter sont des outils indispensables.

L'enjeu est important et comme syndiqués, nous ne devons épargner aucun effort.

Sources : CTC, Rabble.ca, CommonDreams.org, The Guardian U.K., Centre canadien des politiques alternatives, YahooCanadaFinance, Canadian Press, Worldwatch Institute, OIT, Wall Street Journal

Syndiquer en ces temps difficiles



Bodigar Pérucich (région 1)

En ces temps de grand bouleversement économique et social, le recrutement de nouveaux membres doit être accentué pour aider les travailleuses et travailleurs pris dans cette tourmente. Les efforts sont mis quotidiennement pour sensibiliser nos membres qui sont à mon avis les meilleurs ambassadeurs du SEPB. Que ce soit en milieu syndiqué ou non-syndiqué, être à l'écoute des problèmes vécus au travail par les membres de son entourage est un moyen simple et efficace de faire la promotion du SEPB. Un autre moyen efficace est d'informer les gens des avantages retrouvés dans sa propre convention collective. Salaire, régime de retraite, assurances, congés annuels, parentaux et sociaux ne sont que quelques éléments qui peuvent être mis de l'avant pour prouver que le SEPB est un syndicat présent et un syndicat d'avenir.



Trish Boyle (région 2)

Depuis juin 2008, il y a eu un changement notable dans les tendances de syndicalisation chez COPE Ontario. Plus tôt cette année, nous avons organisé 5 nouvelles unités de négociation et augmenté nos effectifs d'environ 100 membres au cours des premiers 6 mois. Le ralentissement économique, par contre, a contrecarré nos efforts. Des campagnes se sont immobilisées en raison de mises-à-pied, de compressions et de coupures ou gels de salaire. En ces temps économiques difficiles, les travailleuses et travailleurs sont souvent heureux simplement d'avoir toujours un tra-

vail. Ils ne voulaient plus tenter de syndiquer leur lieu de travail même s'ils ont besoin encore plus que jamais de protection.

Nous restons toutefois optimistes car avec nos nouvelles cibles et nos nouvelles stratégies de syndicalisation définies en 2009, nous pourrions surmonter cet obstacle. Nous offrons nos services à différentes associations de personnel par le biais d'une affiliation ou d'une fusion à COPE Ontario. Nous avons aussi lancé notre plan de syndicalisation et ciblé des zones démographiques précises et des régions où se retrouvent de plus grosses unités de négociation et où existe une forte concentration de travailleurs non syndiqués.



Kerri Tennant (région 3)

La section locale 397 est heureuse d'annoncer l'embauche de Kerri Tennant à titre de conseillère en recrutement qui travaillera surtout à Calgary en Alberta. Elle prêtera main-forte à Mike Dalrymple, le recruteur actuel de COPE 397.

Kerri possède un impressionnant bagage syndical et un enthousiasme certain pour faire du recrutement. Kerri et Mike ont déjà commencé une dynamique campagne de syndicalisation pour la section locale de Calgary.

La fusion proposée des sections locales 397 (Saskatchewan/Manitoba) et 379 (Calgary) leur offrira un terrain pour la syndicalisation qui s'étendra sur les trois provinces des Prairies.

Bienvenue aux nouveaux membres

La syndicalisation se poursuit sans relâche pour le SEPB COPE qui accueille ces nouveaux membres.

- | | | |
|-------------------|--------------------|------------------------------------------|
| Région 1 : | Section locale 571 | La Chambre immobilière du Grand Montréal |
| | Section locale 574 | Traders (vendeurs) |
| | Section locale 575 | CFE Bas-St-Laurent – Direction Agricole |
| Région 2 : | Section locale 343 | Canadian Actors' Equity Association |
| | Section locale 468 | Unity Project |
| Région 3 : | Section locale 342 | PCPS |

copesepb



www.copesepb.ca
Une publication du Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB)

Consultez les dernières nouvelles de notre Syndicat national et restez informés.

Visitez notre site Web régulièrement !

www.copesepb.ca

Votre exécutif national SEPB



SERGE CADIEUX
président national



GWENNE FARRELL
secrétaire-trésorière nationale



MAURICE LAPLANTE
vice-président, région 1



LIZ FONG
vice-présidente, région 2



GARRY HAMBLIN
vice-président, région 3



DAVID BLACK
vice-président, région 4



PATTY CLANCY
vice-présidente,
siège réservé aux femmes

Votre comité national SEPB

RÉGION 1 - **CHANTAL DUMOULIN**



FRANCINE HÉBERT

RÉGION 2 - **MARIA KULLMAN**



RÉGION 3 -



LUCILLE FEDKIW

RÉGION 4 - **ELAINE JACKSON**



NON DISPONIBLE

HEATHER LEE



PIERRE GINGRAS
conseiller juridique
à la direction canadienne



VALERIE LEBLANC
assistante de la
secrétaire-trésorière nationale



FRANCINE DOYON
assistante du
président national



SIMON BERLIN
éditeur COPE SEPB Dialogue
et coordonnateur du
site Web national